



Situation du grand ensemble de paysages le Bougès dans le Parc

Une longue crête émoussée et deux grands versants aux paysages contrastés

Ce large épaulement, contrefort parallèle au Mont Lozère, est le troisième plus haut massif cévenol. Il dresse sa longue crête émoussée sur près de 18 km entre le bassin de Florac à l'ouest et le Col de Malpertus à l'est.

La crête ondulante du Bougès culmine à 1421 mètres d'altitude au Signal du Bougès. Dans son développement maximal, elle domine de plus de 700 mètres les vallées du haut Tarn et de la Mimente, qui délimitent nettement le massif au nord et au sud.



Croupe sommitale du Bougès au signal du Bougès

🕇 roisième plus haut massif du Parc, le Bougès est un long relief mi-granitique mi-schisteux qui s'étire en bordure sud-est du mont Lozère.

Ces deux versants offrent des paysages très contrastés : à l'adret de grandes pentes cévenoles « d'altitude » très retranchées et couvertes d'une mosaïque de landes, de petits pâturages et de boisements étagés ; à l'ubac, des pentes fortement apparentées à l'espace granitique du mont Lozère, comprenant des hauts versants entièrement boisés et un secteur de plateaux pastoraux très ouverts.

La topographie du massif se prolonge en est par la crête schisteuse cévenole plus aiguisée du Ventalon, qui sépare la Vallée Longue de celle du Luech.

Les 2 flancs du massif, entièrement situés sur le bassin versant océanique du Parc, n'en subissent pas moins des influences climatiques contrastées, versant sud plus tempéré accueillant le châtaignier jusqu'à 900 mètres d'altitude, versant nord plus austère soumis aux vents froids descendant du Mont Lozère. Ces versants sont drainés par de nombreux ruisseaux. Sur l'adret ils courent de manière intermittente, mais parfois torrentielle, dans les profonds valats des pentes schisteuses. Dans les petits vallons de l'ubac granitique, leur régime est plus régulier.

Des pentes d'adret schisteuses face aux Cévennes

L'ensemble du versant sud du Bougès, ainsi que ses 2 extrémités ouest (Ramponenche) et est (Ventalon) sont entaillés par de profonds valats creusés dans les schistes. Ces roches feuilletées marquent de leurs teintes brunes et vertes soutenues les étroits défilés des vallées de la Mimente et du haut Tarn, en arrivant sur Florac. Du côté est, les schistes sont plus clairs et blonds. Ils scintillent au-dessus des cols de Jalcreste et de la Croix de Bertel ainsi que sur les crêtes du Ventalon.

Un versant d'ubac essentiellement granitique recoupé par un mince plateau calcaire en vis-á-vis du Mont Lozère

Le granite du grand massif lozérien constitue la partie centrale de l'ubac du Bougès. Le socle cristallin y affleure depuis les basses pentes jusqu'à la crête sommitale. Au col du Sapet, il redescend même un peu sur l'adret, jusqu'au-dessus de Mijavols.

L'ubac granitique forme une grande marche à mi-versant. Elle est recouverte par une mince strate de calcaires gréseux sur le plateau de Grizac.

Un autre petit lambeau de calcaires d'avants causses chapeaute aussi l'extrémité ouest du Bougès, sur le sommet du Lempézou et sur l'adret de Chaumette et La Valette.

De vastes landes et une mosaïque de milieux, héritées de l'économie agricole traditionnelle cévenole sur le versant sud

Les pentes de l'adret offrent une succession de paysages cloisonnés par des serres et des valats.

La mosaïaue d'espaces ouverts et de boisements varie selon l'exposition, le degré de pente et le dynamisme agricole des Des petites prairies illuminent encore certains versants, de vastes landes descendent depuis les crêtes. Les boisements s'étagent depuis les vieilles châtaigneraies des bas versants jusqu'aux hêtraies et pineraies des sommets.

L'exode rural ancien a entrainé sur ces paysages cévenols «d'altitude » une déprise importante des parcours et des pâturages. Les surfaces de landes et de boisements ont gagné partout où l'activité agricole a fléchi. L'élevage de petits troupeaux ovins et caprins entretient actuellement les magnifiques paysages ouverts des landes sommitales, des pâturages du vallon du Sistre, de Rabier et des autres pentes autour des hameaux agricoles.

Une grande forêt d'ubac et un balcon de pâturages sur le plateau de Grizac

Les forêts domaniales de Ramponenche et du Bougès, le Bois d'Altefage, la haute hêtraie, couvrent en quasi-totalité les hautes pentes de la face nord du massif. La forêt domaniale du Bougès, riche en conifères, s'étale aussi sur une partie de la cham du Pont.

Les plateaux de Grizac et de l'Hermet sont entretenus par un élevage bovin et ovin. Ils offrent des paysages de pâtures et de prés de fauche très ouverts. face au vaste panorama de la Cham des Bondons et du Mont Lozère.

Ces espaces ouverts se prolongent sur les pentes qui plongent depuis les rebords du plateau jusqu'au bas des versants mi-boisés de l'entaille du Tarn.

Des petits hameaux cévenols à l'adret

Des petits hameaux de schistes ponctuent de part en part l'ensemble du versant sud. L'exposition et les maigres replats du relief déterminent leurs conditions d'installations, à mi-pente, dans les vallonnements qui rejoignent la vallée de la Mimente (Mijavols, Pierrefort, Les Vernèdes, Les Chases, La Grand Ville, Le Bougès, Currières, La Roche, Vieljouve...). Ils développent un terroir à l'amont et à l'aval en fonction du relief et offrent de très belles vues sur les Cévennes.

Un bâti rare sur le versant nord

Les maisons forestières de Champlong du Bougès et celle de Montcuq, les lieux dits de la Tour du Vialla, la Cépédelle et les Vernets sont les seules traces bâties des hautes

Les fermes de l'Hermet, les hameaux du Villaret et de Grizac établissements humains à peine plus conséquents, se sont développés en utilisant le relief des plateaux.

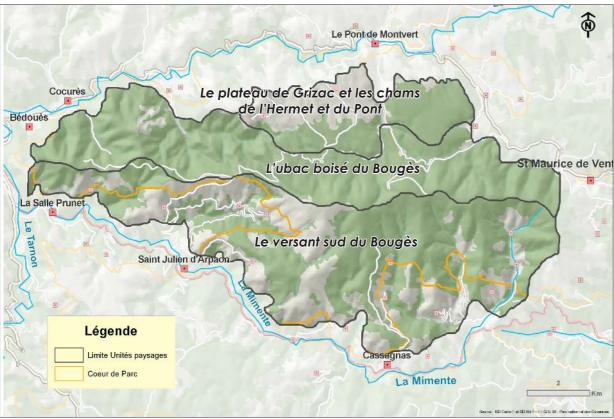
Des chemins qui remontent les vallons jusqu'aux hameaux, des drailles qui parcourent les crêtes.

Des quelques voies qui empruntent les vallons des deux flancs, seule la petite route départementale n° 20, relie les deux versants du massif, entre vallée de la Mimente et Pont de Montvert. Elle franchit le massif du Bougès au col du Sapet, point de contact entre schistes et granite, entre Cévennes et Mont Lozère.

Les crêtes sont ici parcourues de sentiers reprenant pour la plupart le tracé d'antiques drailles. Le célèbre chemin de Stevenson suit ainsi les crêtes sommitales. Il est doublé par le sentier du Tour du Mont Lozère qui joint la draille du Gévaudan au Signal du Ventalon.



Hameau de Pierrefort dominant le profond vallon du Sistre (versant sud du Bougès



Délimitation des 3 unités de paysage du Bougès - Échelle 1/125 000e

Les trois unités de paysage du Bougès

Entre ubac et adret, trois unités de paysages très contrastées

Le versant sud du Bougès

Composé majoritairement de schistes, ce versant descend en croupes et pentes raides jusqu'aux abrupts qui surplombent la vallée encaissée de la Mimente. Deux vallons principaux l'entaillent profondément, celui de Rabier et celui du Sistre.

Cet adret présente une mosaïque de paysages assez ouverts, liée à une occupation du sol diversifiée (landes, pâturages, boisements, châtaigneraies), C'est une déclinaison « d'altitude » des paysages des serres et des valats cévenols.

• L'ubac boisé du Bougès

Les pentes nord du Bougès, mi-schisteuses, mi-granitiques, sont très boisées.

Entaillées par des petits vallons et par celui plus conséquent du Ramponsel, ces pentes dominent, en partie nord-ouest, la profonde vallée du haut Tarn.

En partie centrale, les versants boisés forment le fond de scène du plateau de Grizac et des chams de l'Hermet et du Pont.

À l'est, les boisements des crêtes du Bougès dominent les ruisseaux de l'Alignon et de la Goudèche.

• Le plateau de Grizac et les chams de l'Hermet et du Pont

Cet ensemble forme une marche en balcon face au mont Lozère. Ce secteur de plateaux calcaires relictuels et ses rebords granitiques rappellent tout à la fois les paysages des chams fromentales des avants causses et ceux des pentes lozériennes parsemées de blocs de granite.

Limites et transitions des unités de paysage du Bougès

Les limites avec les paysages des vallées

L'ensemble des trois unités de paysage du Mont Bougès est clairement individualisé par rapport aux paysages des vallées de la Mimente, du haut Tarn et du bassin de Florac. Ces terres d'altitude se différencient bien des paysages des profonds sillons de ces vallées.

Les limites de ces trois unités de paysage par rapport aux vallées de la Mimente et du haut Tarn sont des transitions plus que des délimitations nettes.

Ces limites ont été tracées sur les ruptures de pente, parfois franches, parfois plus floues, entre les hauts versants, ou plateaux, appartenant aux unités de paysage du Bougès et les pieds des versants, généralement beaucoup plus escarpés, qui appartiennent au paysage de ces profondes vallées.

Le choix du tracé des limites dans les vallons

Les communications entre ces vallées et les hauts versants se font par les pentes adoucies des principaux vallons qui remontent loin dans les flancs du Bougès (vallon du Sistre, de Rabier, du Martinet...). Le vallon en cul-de-sac du Ramponsel pénètre lui aussi profondément dans le versant d'ubac.

Dans ces vallons, la limite entre les unités de paysage du Bougès et les unités de paysage des vallées a été tracée en fonction des cônes visuels, de la perception générale, que l'on a depuis ces vallées. Les parties aval de ces vallons, au débouché sur les deux grands sillons de la Mimente et du haut Tarn, n'ont ainsi pas été incluses dans les unités de paysage du Bougès.

La limite est avec le Ventalon

A l'est, la limite par rapport au Ventalon est bien affirmée. Elle est marquée par une grande ligne de crêtes qui va du col de Jalcreste jusqu'au col de la Croix de Bertel en passant par le Signal du Ventalon.



Le versant sud du Bougès



L'Ubac boisé du Bougès



Le plateau de Grizac et les chams de l'Hermet et du Pont

Les grands ensembles de paysages du Parc ______ LE BOUGÈS - Bo

Tendances d'évolution du paysage

Fermeture du paysage : enfrichement et colonisation forestière

: Dynamiques de reconquêtes forestières naturelles en cours

.

: Principaux secteurs actuellement enfrichés

: Réouverture récente de milieux

Évolution du paysage bâti

A

: Présence importante de hangars agricoles récents (construction entre 1970/2000)

: Présence significative de constructions récentes (par rapport à l'échelle des sites bâtis traditionnels)

*

: Construction de bâtiments en cours (années 2006/2007)

Position générale des grands secteurs actuellement ouverts ou boisés

(base BD carto IGN 1998)

: Espaces ouverts entrete

: E

Espaces ouverts entretenus par l'activité agropastorale (pelouses, prairies et landes)

T. Dei

Boisements existants

Indicateurs de suivi d'évolution des paysages

Fermeture des milieux ouverts (pelouses, prairies et landes)

- Stade enfrichement : surfaces de milieux herbacés récemment colonisés par des genêts (sur secteurs granitiques) ou des bruyères (sur secteurs schisteux), plusieurs niveaux de termetures peuvent êtres identifiés.
- Stade colonisation forestière: surfaces ouvertes où sont présentes des pousses de résineux, plusieurs niveaux de fermetures peuvent êtres identifiés

+ Fermeture des parcours par des parcs clôturés

• Surfaces encloses et linéaires de clôtures

• Gestion des boisements naturels et des plantations sylvicoles

• Surfaces traitées, projets de plantation, quantité et nature des gestionnaires (public /privé)

♦ Évolution naturelle des boisements et des anciennes plantations sylvicoles

Progression surfacique des essences (pins, hêtre, sapin,...)

• Évolution et mise en valeur de la châtaigneraie

- •Plantations sénessantes /dépérissantes : surfaces concernées
- •Reprises/entretien en vergers : surfaces concernées
- Exploitation en taillis (filière bois) : surfaces concernées

◆ Bâtiments d'exploitation ou d'habitation récents

 Évolution du parc de bâtiments récemment construits et en projet, surfaces, usages (résidence principale/secondaire/activités) types de positions par rapport aux sites bâtis traditionnels (intégré, isolé, ...), impact visuel dans le paysage

• Qualité de la réhabilitation du bâti traditionnel

- Travaux de reconstruction (ruines), de restauration, ... (nombre).
- Réfection des toitures en lauze (nombre), mise en place d'autres matériaux de couverture..

Petit patrimoine bâti

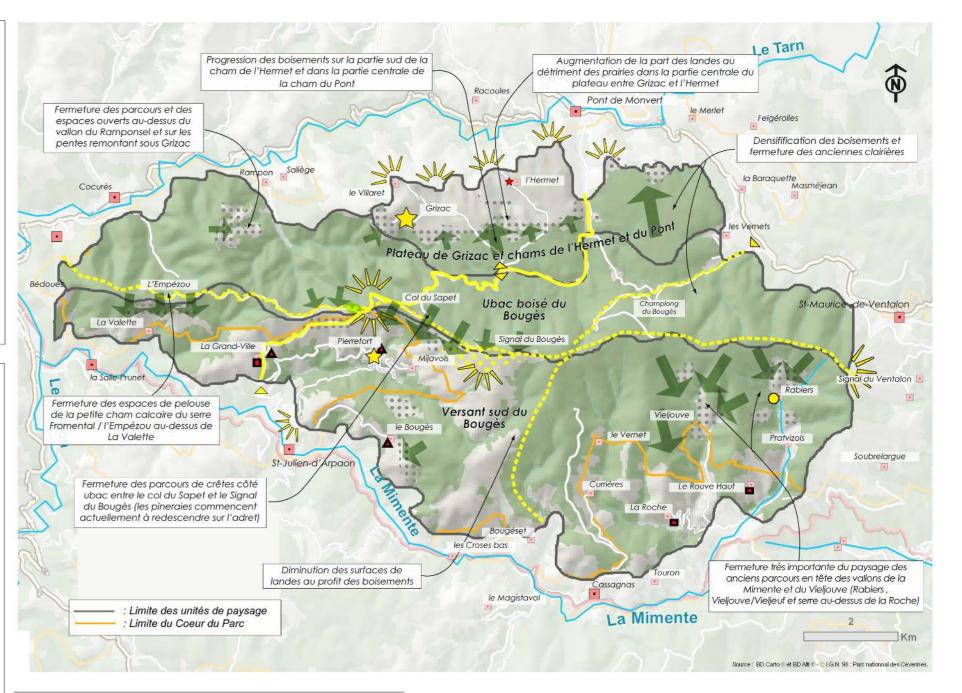
- Travaux de restauration sur linéaires murets, clèdes, cazelles, ouvrages d'irrigation,... aspect quantitatif
- Détérioration ou disparition d'éléments du patrimoine

• Travaux d'infrastructures ayant un impact sur le paysage

 Élargissements/travaux routiers, lignes électriques aériennes (création ou enfouissement), mise en place de mobilier,...

Autres données à corréler

- Activités agropastorales
- Nombre et structure des exploitations agricoles.
- Cheptel, nombre de têtes et répartition géographique.
- Population résidente et fréquentation des sites
- •Nombre d'habitants, activités, fréquentation touristique, ...



Secteurs à enjeux paysagers particuliers



- : Secteur de paysage emblématique du Parc
- : Élément naturel ou culturel emblématique du Parc
- : Site bâti remarquable
- : Point de vue remarquable (depuis les itinéraires)
- : Principaux itinéraires de visite et d'accès (routiers, pédestres)
- : Principaux points d'accès aux unités de paysage

Carte schématique des tendances d'évolutions récentes des paysages du Bougès

entre 1970 et 2000

Les tendances d'évolutions cartographiées sont des tendances générales. Elles sont repérées par grands secteurs caractéristiques où ces phénomènes sont bien marqués et visibles dans le paysage. Leur localisation est de principe et non exhaustive.

Enjeux paysagers

Secteurs à enjeux paysagers particuliers : Secteur de paysage emblématique du Parc

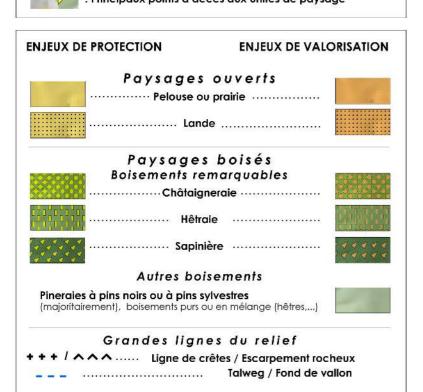
: Élément naturel ou culturel emblématique du Parc

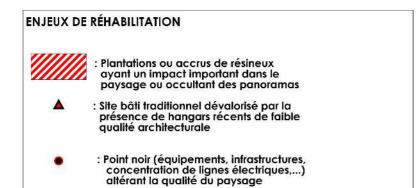
: Site bâti remarquable

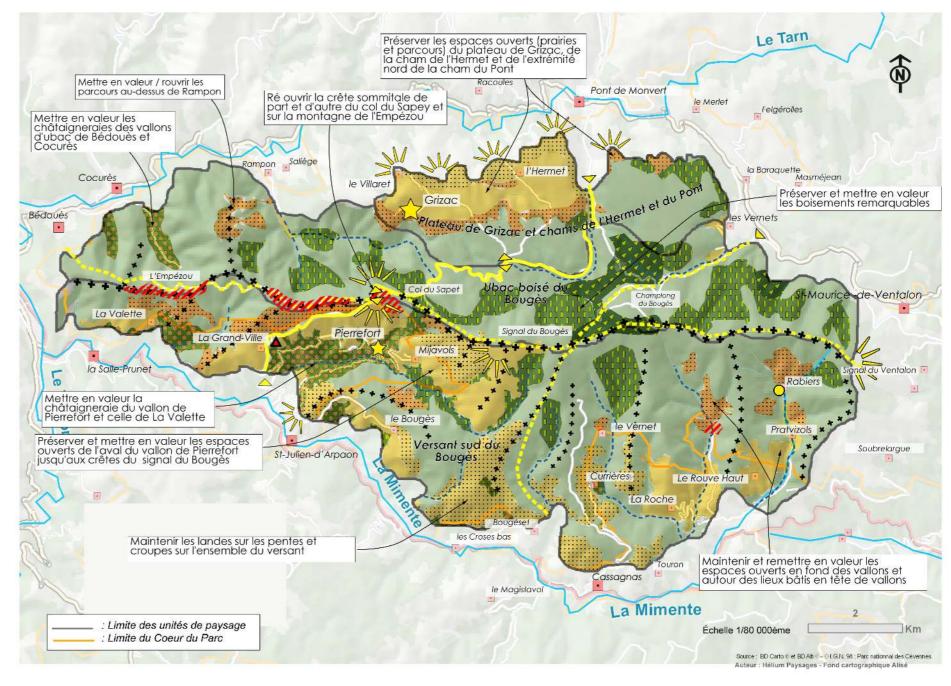
: Point de vue remarquable (depuis les itinéraires)

: Principaux itinéraires de visite et d'accès (routiers, pédestres)

: Principaux points d'accès aux unités de paysage



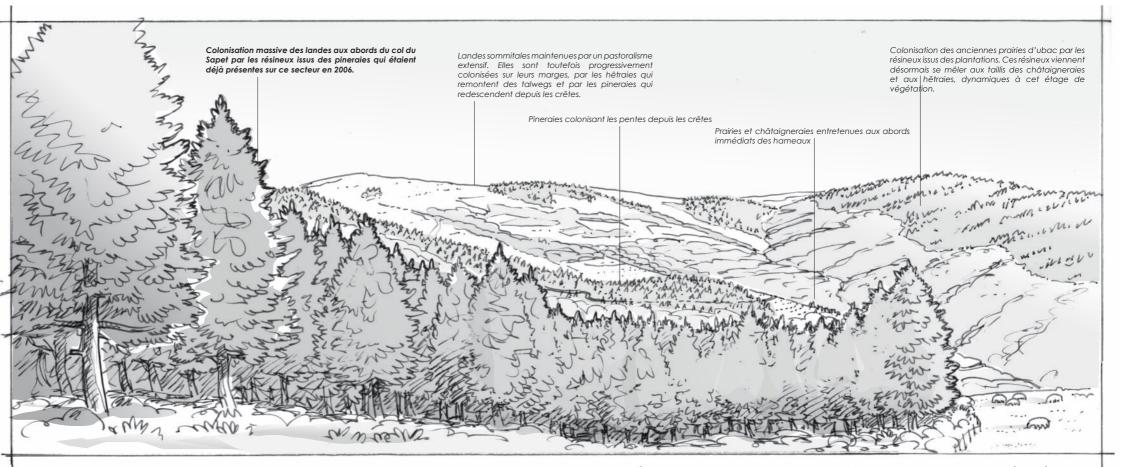




Les enjeux paysagers sont cartographiés de façon schématique. Ils expriment des tendances générales. Leur localisation est de principe et ne se veut pas exhaustive.

Synthèse des enjeux paysagers du Bougès

Scénarii d'évolution des paysages Hypothèses d'évolution à 30/50 ans sur la base des dynamiques d'évolution actuelles





Paysage actuel du versant sud du Bougès au vallon du Sistre (automne 2007) - Le versant sud avec ses paysages cévenols de châtaigneraies, de petites prairies étagées et sur les croupes sommitales de grandes landes a été durant le XXe siècle largement recolonisé par les friches et les reboisements. Comparativement à la partie plus orientale du versant (vallons de la Mimente, du Vieljouve, de l'Arbone ...) qui a connu durant cette période une fermeture très importante de ses paysages, le vallon du Siste a toutefois gardé un important patrimoine de paysages ouverts. Le maintien d'exploitations agricoles dans les hameaux du vallon et de la pâture estivale sur les croupes sommitales a permis jusqu'alors de préserver cette richesse de paysages et de milieux naturels. L'avancée des boisements sur les hauts des versants et les remonté de ligneux dans les landes moins pâturées est un processus actuellement en cours sur ce vallon.

Simulation d'évolution du paysage du vallon du Sistre au col du Sapet dans 3 à 5 décennies 2050 : Une fermeture des paysages des hauts versants par les pineraies qui redescendent des crêtes

Depuis ces secteurs de crêtes, notamment au col du Sapet le front des boisements a progressé rapidement sur les espaces délaissés du versant d'adret. Les petites prairies d'ubac moins exploitées ont été colonisées par les semis des résineux des plantations du Roc Troué

> Simulation 1 - Vallon du Sistre Unité de paysage «Le versant sud du Bougès»

LE BOUGÈS - BO Les grands ensembles de paysages du Parc

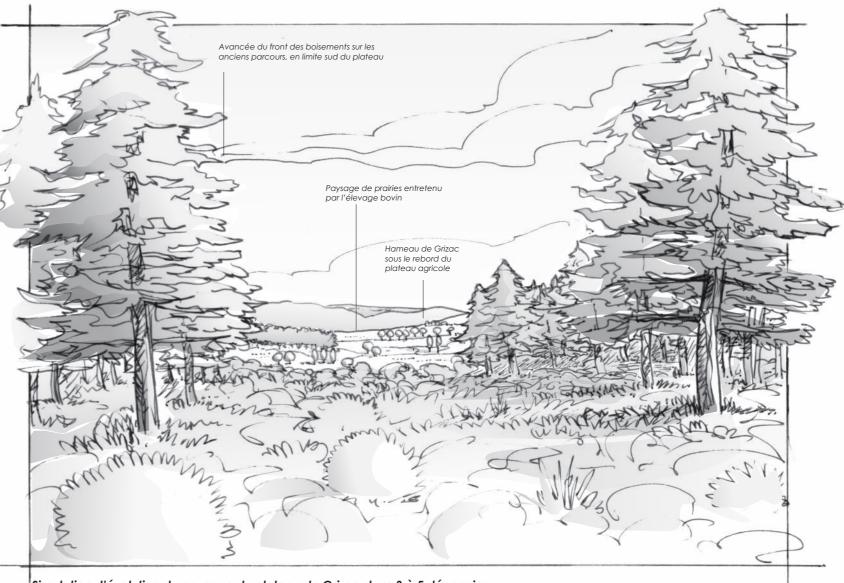
Scénarii d'évolution des paysages Hypothèses d'évolution à 30/50 ans sur la base des dynamiques d'évolutions actuelles



2007 : Paysage actuel du plateau de Grizac - Vue en direction de Grizac

Le paysage très ouvert et entretenu du plateau offre de très belles vues et compose avec la cham de l'Hermet un site en balcon sur le Mont Lozère tout à fait exceptionnel.

Les landes en transition entre l'espace agricole des prairies et les boisements de pins sont ici , progressivement colonisées par ces arbres



Simulation d'évolution du paysage du plateau de Grizac dans 3 à 5 décennies

2050 : Une fermeture et un fractionnement des paysages très ouverts des plateaux de Grizac et de l'Hermet

Les trois exploitations agricoles se sont maintenues sur le petit ensemble de plateaux. Le pâturage et la fauche se sont toutefois limités aux meilleures prairies. Le front des boisements a donc progressivement colonisé les landes qui le bordaient au sud et sur les langues de terrains moins propices au pâturage. Ainsi, les pentes qui relient le plateau de Grizac à la cham de l'Hermet ont aussi connu une importante remontée de ligneux qui a conduit à leur reboisement (hêtres et pins).

Ce fractionnement du paysage de ces petits plateaux par les boisements à fait fait perdre à cet ensemble son caractère très unitaire en grand balcon sur le Mont Lozère.

Simulation 2 - Plateau de Grizac

Unité de paysage «Le plateau de Grizac et les chams de l'Hermet et du Pont»